

Metz, le 18 novembre 2021

COMMUNIQUE

L'Eurométropole de Metz s'engage pour le bien-être animal !

Ce jeudi 18 novembre, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz, et Jacques-Charles FOMBONNE, Président de la SPA France, ont visité les locaux de la SPA d'Arry. L'objectif de cette visite est double : concrétiser le nouveau partenariat ambitieux entre les deux structures, et explorer des pistes de collaborations futures pour faire de l'Eurométropole de Metz un territoire modèle en matière de bien-être animal.

Chaque année, environ 500 animaux sont pris en charge par l'équipe de la fourrière animale de l'Eurométropole de Metz disponible 7j/7, 24h/24. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité travailler en étroite collaboration avec la SPA. Cette alliance permet de mettre en place un dispositif complet qui sécurise et protège l'animal, de sa capture sur la voie publique jusqu'à sa restitution à son propriétaire ou, le cas échéant, à son adoption.

Jusqu'à présent, les animaux étaient, à la suite de leur capture, gardés durant le délai légal de 8 jours par une société prestataire de service. A l'expiration de ce délai, les animaux non réclamés pouvaient être euthanasiés, maintenus en fourrière, ou proposés à une Association de Protection des Animaux (APA).

Aujourd'hui, l'Eurométropole de Metz souhaite davantage prendre en compte le bien-être de l'animal, à chaque étape du processus.

C'est pourquoi elle a confié à un unique prestataire, la SPA, première association de protection animale (APA) de France, la mission d'assurer l'ensemble du processus d'accompagnement de l'animal : l'accueil au refuge, l'accès rapide aux soins de l'animal, le retour chez leur propriétaire ou leur mise en adoption.

À noter : au niveau national, la SPA note une forte augmentation d'animaux abandonnés cet été par rapport à 2019. Près de 17 000 animaux errants ont été recueillis dans les refuges de l'association, soit une augmentation de 7% par rapport à la période estivale de 2019.

Pour rappel, les missions de la SPA consistent à :

- Lutter contre la maltraitance et les abandons ;
- Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer ;
- Soigner les animaux des propriétaires démunis ;
- Sensibiliser le grand public et en particulier les jeunes à la protection animale ;
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux ;
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale.

Ce partenariat est une étape majeure pour l'Eurométropole de Metz qui souhaite s'affirmer dans le concert des 22 métropoles françaises comme territoire modèle en matière de bien-être animal.

Pour mémoire, d'autres actions en faveur du bien-être animal sont portées par l'Eurométropole :

- **La convention de partenariat avec la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)**, pour l'organisation d'animations de sensibilisation sur les chauves-souris, le comptage d'individus, les préconisations d'aménagement d'ouvrages notamment sur le Mont Saint-Quentin, et les côtes de Moselle.
- **La réalisation en 2022 des travaux de restauration des continuités écologiques** pour les rendre fonctionnelles et ne plus entraver le déplacement des animaux (mares, écurouds, haies, pelouses...).
- **La Trame noire** : des travaux pour diminuer l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne ont été menés avec les communes puis avec les aménageurs et les propriétaires privés.
- **Le projet d'observatoire citoyen sur le site Natura 2000.**
- **L'aide à l'implantation d'un éleveur ovin sur le site Natura 2000** : un berger et ses 500 brebis sont présents sur site. Des transhumances pour augmenter les surfaces pâturables sont organisées.
- **L'aménagement des étangs de Saint Rémy** : en 2022, des actions de sensibilisation et d'observation de la faune et à la flore présentes sur le site seront programmées.
- **Le développement des outils de sensibilisation** comme la mallette pédagogique à compléter sur la thématique du bien-être animal.
- **La sécurisation du Mont Saint-Quentin** au bénéfice de sa faune et de sa flore.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse
T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Metz, le 18 novembre 2021

COMMUNIQUE

L'Eurométropole de Metz s'engage pour le bien-être animal !

Ce jeudi 18 novembre, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz, et Jacques-Charles FOMBONNE, Président de la SPA France, ont visité les locaux de la SPA d'Arry. L'objectif de cette visite est double : concrétiser le nouveau partenariat ambitieux entre les deux structures, et explorer des pistes de collaborations futures pour faire de l'Eurométropole de Metz un territoire modèle en matière de bien-être animal.

Chaque année, environ 500 animaux sont pris en charge par l'équipe de la fourrière animale de l'Eurométropole de Metz disponible 7j/7, 24h/24. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité travailler en étroite collaboration avec la SPA. Cette alliance permet de mettre en place un dispositif complet qui sécurise et protège l'animal, de sa capture sur la voie publique jusqu'à sa restitution à son propriétaire ou, le cas échéant, à son adoption.

Jusqu'à présent, les animaux étaient, à la suite de leur capture, gardés durant le délai légal de 8 jours par une société prestataire de service. A l'expiration de ce délai, les animaux non réclamés pouvaient être euthanasiés, maintenus en fourrière, ou proposés à une Association de Protection des Animaux (APA).

Aujourd'hui, l'Eurométropole de Metz souhaite davantage prendre en compte le bien-être de l'animal, à chaque étape du processus.

C'est pourquoi elle a confié à un unique prestataire, la SPA, première association de protection animale (APA) de France, la mission d'assurer l'ensemble du processus d'accompagnement de l'animal : l'accueil au refuge, l'accès rapide aux soins de l'animal, le retour chez leur propriétaire ou leur mise en adoption.

À noter : au niveau national, la SPA note une forte augmentation d'animaux abandonnés cet été par rapport à 2019. Près de 17 000 animaux errants ont été recueillis dans les refuges de l'association, soit une augmentation de 7% par rapport à la période estivale de 2019.

Pour rappel, les missions de la SPA consistent à :

- Lutter contre la maltraitance et les abandons ;
- Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer ;
- Soigner les animaux des propriétaires démunis ;
- Sensibiliser le grand public et en particulier les jeunes à la protection animale ;
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux ;
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale.

Ce partenariat est une étape majeure pour l'Eurométropole de Metz qui souhaite s'affirmer dans le concert des 22 métropoles françaises comme territoire modèle en matière de bien-être animal.

Pour mémoire, d'autres actions en faveur du bien-être animal sont portées par l'Eurométropole :

- **La convention de partenariat avec la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)**, pour l'organisation d'animations de sensibilisation sur les chauves-souris, le comptage d'individus, les préconisations d'aménagement d'ouvrages notamment sur le Mont Saint-Quentin, et les côtes de Moselle.
- **La réalisation en 2022 des travaux de restauration des continuités écologiques** pour les rendre fonctionnelles et ne plus entraver le déplacement des animaux (mares, écuroducs, haies, pelouses...).
- **La Trame noire** : des travaux pour diminuer l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne ont été menés avec les communes puis avec les aménageurs et les propriétaires privés.
- **Le projet d'observatoire citoyen sur le site Natura 2000.**
- **L'aide à l'implantation d'un éleveur ovin sur le site Natura 2000** : un berger et ses 500 brebis sont présents sur site. Des transhumances pour augmenter les surfaces pâturables sont organisées.
- **L'aménagement des étangs de Saint Rémy** : en 2022, des actions de sensibilisation et d'observation de la faune et à la flore présentes sur le site seront programmées.
- **Le développement des outils de sensibilisation** comme la mallette pédagogique à compléter sur la thématique du bien-être animal.
- **La sécurisation du Mont Saint-Quentin** au bénéfice de sa faune et de sa flore.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse
T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Metz, le 18 novembre 2021

COMMUNIQUE

L'Eurométropole de Metz s'engage pour le bien-être animal !

Ce jeudi 18 novembre, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz, et Jacques-Charles FOMBONNE, Président de la SPA France, ont visité les locaux de la SPA d'Arry. L'objectif de cette visite est double : concrétiser le nouveau partenariat ambitieux entre les deux structures, et explorer des pistes de collaborations futures pour faire de l'Eurométropole de Metz un territoire modèle en matière de bien-être animal.

Chaque année, environ 500 animaux sont pris en charge par l'équipe de la fourrière animale de l'Eurométropole de Metz disponible 7j/7, 24h/24. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité travailler en étroite collaboration avec la SPA. Cette alliance permet de mettre en place un dispositif complet qui sécurise et protège l'animal, de sa capture sur la voie publique jusqu'à sa restitution à son propriétaire ou, le cas échéant, à son adoption.

Jusqu'à présent, les animaux étaient, à la suite de leur capture, gardés durant le délai légal de 8 jours par une société prestataire de service. A l'expiration de ce délai, les animaux non réclamés pouvaient être euthanasiés, maintenus en fourrière, ou proposés à une Association de Protection des Animaux (APA).

Aujourd'hui, l'Eurométropole de Metz souhaite davantage prendre en compte le bien-être de l'animal, à chaque étape du processus.

C'est pourquoi elle a confié à un unique prestataire, la SPA, première association de protection animale (APA) de France, la mission d'assurer l'ensemble du processus d'accompagnement de l'animal : l'accueil au refuge, l'accès rapide aux soins de l'animal, le retour chez leur propriétaire ou leur mise en adoption.

À noter : au niveau national, la SPA note une forte augmentation d'animaux abandonnés cet été par rapport à 2019. Près de 17 000 animaux errants ont été recueillis dans les refuges de l'association, soit une augmentation de 7% par rapport à la période estivale de 2019.

Pour rappel, les missions de la SPA consistent à :

- Lutter contre la maltraitance et les abandons ;
- Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer ;
- Soigner les animaux des propriétaires démunis ;
- Sensibiliser le grand public et en particulier les jeunes à la protection animale ;
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux ;
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale.

Ce partenariat est une étape majeure pour l'Eurométropole de Metz qui souhaite s'affirmer dans le concert des 22 métropoles françaises comme territoire modèle en matière de bien-être animal.

Pour mémoire, d'autres actions en faveur du bien-être animal sont portées par l'Eurométropole :

- **La convention de partenariat avec la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)**, pour l'organisation d'animations de sensibilisation sur les chauves-souris, le comptage d'individus, les préconisations d'aménagement d'ouvrages notamment sur le Mont Saint-Quentin, et les côtes de Moselle.
- **La réalisation en 2022 des travaux de restauration des continuités écologiques** pour les rendre fonctionnelles et ne plus entraver le déplacement des animaux (mares, écurouds, haies, pelouses...).
- **La Trame noire** : des travaux pour diminuer l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne ont été menés avec les communes puis avec les aménageurs et les propriétaires privés.
- **Le projet d'observatoire citoyen sur le site Natura 2000.**
- **L'aide à l'implantation d'un éleveur ovin sur le site Natura 2000** : un berger et ses 500 brebis sont présents sur site. Des transhumances pour augmenter les surfaces pâturables sont organisées.
- **L'aménagement des étangs de Saint Rémy** : en 2022, des actions de sensibilisation et d'observation de la faune et à la flore présentes sur le site seront programmées.
- **Le développement des outils de sensibilisation** comme la mallette pédagogique à compléter sur la thématique du bien-être animal.
- **La sécurisation du Mont Saint-Quentin** au bénéfice de sa faune et de sa flore.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse
T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Metz, le 18 novembre 2021

COMMUNIQUE

L'Eurométropole de Metz s'engage pour le bien-être animal !

Ce jeudi 18 novembre, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz, et Jacques-Charles FOMBONNE, Président de la SPA France, ont visité les locaux de la SPA d'Arry. L'objectif de cette visite est double : concrétiser le nouveau partenariat ambitieux entre les deux structures, et explorer des pistes de collaborations futures pour faire de l'Eurométropole de Metz un territoire modèle en matière de bien-être animal.

Chaque année, environ 500 animaux sont pris en charge par l'équipe de la fourrière animale de l'Eurométropole de Metz disponible 7j/7, 24h/24. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité travailler en étroite collaboration avec la SPA. Cette alliance permet de mettre en place un dispositif complet qui sécurise et protège l'animal, de sa capture sur la voie publique jusqu'à sa restitution à son propriétaire ou, le cas échéant, à son adoption.

Jusqu'à présent, les animaux étaient, à la suite de leur capture, gardés durant le délai légal de 8 jours par une société prestataire de service. A l'expiration de ce délai, les animaux non réclamés pouvaient être euthanasiés, maintenus en fourrière, ou proposés à une Association de Protection des Animaux (APA).

Aujourd'hui, l'Eurométropole de Metz souhaite davantage prendre en compte le bien-être de l'animal, à chaque étape du processus.

C'est pourquoi elle a confié à un unique prestataire, la SPA, première association de protection animale (APA) de France, la mission d'assurer l'ensemble du processus d'accompagnement de l'animal : l'accueil au refuge, l'accès rapide aux soins de l'animal, le retour chez leur propriétaire ou leur mise en adoption.

À noter : au niveau national, la SPA note une forte augmentation d'animaux abandonnés cet été par rapport à 2019. Près de 17 000 animaux errants ont été recueillis dans les refuges de l'association, soit une augmentation de 7% par rapport à la période estivale de 2019.

Pour rappel, les missions de la SPA consistent à :

- Lutter contre la maltraitance et les abandons ;
- Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer ;
- Soigner les animaux des propriétaires démunis ;
- Sensibiliser le grand public et en particulier les jeunes à la protection animale ;
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux ;
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale.

Ce partenariat est une étape majeure pour l'Eurométropole de Metz qui souhaite s'affirmer dans le concert des 22 métropoles françaises comme territoire modèle en matière de bien-être animal.

Pour mémoire, d'autres actions en faveur du bien-être animal sont portées par l'Eurométropole :

- **La convention de partenariat avec la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)**, pour l'organisation d'animations de sensibilisation sur les chauves-souris, le comptage d'individus, les préconisations d'aménagement d'ouvrages notamment sur le Mont Saint-Quentin, et les côtes de Moselle.
- **La réalisation en 2022 des travaux de restauration des continuités écologiques** pour les rendre fonctionnelles et ne plus entraver le déplacement des animaux (mares, écurouds, haies, pelouses...).
- **La Trame noire** : des travaux pour diminuer l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne ont été menés avec les communes puis avec les aménageurs et les propriétaires privés.
- **Le projet d'observatoire citoyen sur le site Natura 2000.**
- **L'aide à l'implantation d'un éleveur ovin sur le site Natura 2000** : un berger et ses 500 brebis sont présents sur site. Des transhumances pour augmenter les surfaces pâturables sont organisées.
- **L'aménagement des étangs de Saint Rémy** : en 2022, des actions de sensibilisation et d'observation de la faune et à la flore présentes sur le site seront programmées.
- **Le développement des outils de sensibilisation** comme la mallette pédagogique à compléter sur la thématique du bien-être animal.
- **La sécurisation du Mont Saint-Quentin** au bénéfice de sa faune et de sa flore.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse
T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Metz, le 18 novembre 2021

COMMUNIQUE

L'Eurométropole de Metz s'engage pour le bien-être animal !

Ce jeudi 18 novembre, François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz, et Jacques-Charles FOMBONNE, Président de la SPA France, ont visité les locaux de la SPA d'Arry. L'objectif de cette visite est double : concrétiser le nouveau partenariat ambitieux entre les deux structures, et explorer des pistes de collaborations futures pour faire de l'Eurométropole de Metz un territoire modèle en matière de bien-être animal.

Chaque année, environ 500 animaux sont pris en charge par l'équipe de la fourrière animale de l'Eurométropole de Metz disponible 7j/7, 24h/24. Dans ce cadre, la collectivité a souhaité travailler en étroite collaboration avec la SPA. Cette alliance permet de mettre en place un dispositif complet qui sécurise et protège l'animal, de sa capture sur la voie publique jusqu'à sa restitution à son propriétaire ou, le cas échéant, à son adoption.

Jusqu'à présent, les animaux étaient, à la suite de leur capture, gardés durant le délai légal de 8 jours par une société prestataire de service. A l'expiration de ce délai, les animaux non réclamés pouvaient être euthanasiés, maintenus en fourrière, ou proposés à une Association de Protection des Animaux (APA).

Aujourd'hui, l'Eurométropole de Metz souhaite davantage prendre en compte le bien-être de l'animal, à chaque étape du processus.

C'est pourquoi elle a confié à un unique prestataire, la SPA, première association de protection animale (APA) de France, la mission d'assurer l'ensemble du processus d'accompagnement de l'animal : l'accueil au refuge, l'accès rapide aux soins de l'animal, le retour chez leur propriétaire ou leur mise en adoption.

À noter : au niveau national, la SPA note une forte augmentation d'animaux abandonnés cet été par rapport à 2019. Près de 17 000 animaux errants ont été recueillis dans les refuges de l'association, soit une augmentation de 7% par rapport à la période estivale de 2019.

Pour rappel, les missions de la SPA consistent à :

- Lutter contre la maltraitance et les abandons ;
- Recueillir et héberger les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouver un foyer ;
- Soigner les animaux des propriétaires démunis ;
- Sensibiliser le grand public et en particulier les jeunes à la protection animale ;
- Responsabiliser les propriétaires d'animaux ;
- S'engager auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer la cause animale.

Ce partenariat est une étape majeure pour l'Eurométropole de Metz qui souhaite s'affirmer dans le concert des 22 métropoles françaises comme territoire modèle en matière de bien-être animal.

Pour mémoire, d'autres actions en faveur du bien-être animal sont portées par l'Eurométropole :

- **La convention de partenariat avec la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine)**, pour l'organisation d'animations de sensibilisation sur les chauves-souris, le comptage d'individus, les préconisations d'aménagement d'ouvrages notamment sur le Mont Saint-Quentin, et les côtes de Moselle.
- **La réalisation en 2022 des travaux de restauration des continuités écologiques** pour les rendre fonctionnelles et ne plus entraver le déplacement des animaux (mares, écurouds, haies, pelouses...).
- **La Trame noire** : des travaux pour diminuer l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne ont été menés avec les communes puis avec les aménageurs et les propriétaires privés.
- **Le projet d'observatoire citoyen sur le site Natura 2000.**
- **L'aide à l'implantation d'un éleveur ovin sur le site Natura 2000** : un berger et ses 500 brebis sont présents sur site. Des transhumances pour augmenter les surfaces pâturables sont organisées.
- **L'aménagement des étangs de Saint Rémy** : en 2022, des actions de sensibilisation et d'observation de la faune et à la flore présentes sur le site seront programmées.
- **Le développement des outils de sensibilisation** comme la mallette pédagogique à compléter sur la thématique du bien-être animal.
- **La sécurisation du Mont Saint-Quentin** au bénéfice de sa faune et de sa flore.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | **Direction de la Communication** *Attachée de Presse*
T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu